

Individualisation des frais de chauffage : 1,1 million de propriétaires ne sont toujours pas prêts

Les propriétaires de 1,8 millions d'appartements dotés d'un chauffage collectif ont jusqu'à fin mars 2017 pour faire installer des compteurs thermiques individuels. Selon le Syndicat de la mesure, seuls 700 000 logements seraient à ce jour équipés.

La pose de compteurs individuels permettrait d'économiser 15 % sur sa facture énergétique

L'obligation d'individualiser les frais de chauffage découle de la loi relative à la Transition Énergétique du 18 août 2015. Désormais, les occupants de logements où un compteur individuel ou un répartiteur est installé paieront leur chauffage en fonction de leur consommation réelle et non plus en fonction de la surface du logement. Selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Ademe), cette nouvelle obligation permettra de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 15 % en moyenne. Et quand on sait que le chauffage représente 62 % des consommations d'énergie, l'économie s'annonce importante.

Ce dispositif n'est toutefois pas gratuit : la pose d'un compteur ou d'un répartiteur se concrétise par un abonnement coûtant 4 euros par mois en moyenne. Celui-ci couvre le coût de la location, de l'entretien et de la relève (à distance) du compteur.

Une mise en place progressive

L'individualisation des frais de chauffage s'échelonne sur trois ans. Au 31 mars 2017, ce sont les logements les plus énergivores (une consommation de chauffage de l'immeuble supérieure à 150 kWh/m² par an) qui devront être équipés. Une deuxième échéance, fixée au 31 décembre 2017, concernera les immeubles dont la consommation de chauffage est comprise entre 120kWh/m² par an et 150 kWh/m² par an. Au 31 décembre 2019, enfin, c'est l'ensemble des immeubles qui devront être équipés.

Si cette nouvelle obligation représente un casse-tête pour de nombreux syndics, le Syndicat de la mesure peut se féliciter : 300 emplois ont été créés depuis début 2017 pour effectuer la pose de ces compteurs, et 3 000 autres auront été créés sur trois ans.